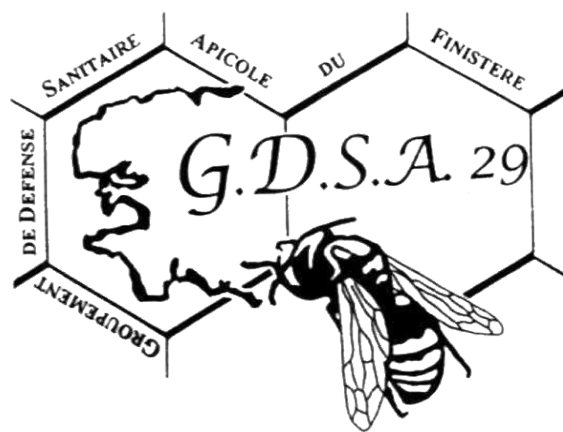


*Groupement
de Défense
Sanitaire
Apicole*



Registre d'élevage apicole

Apiculteur

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

N° d'apiculteur DDPP :

			0	0				
--	--	--	---	---	--	--	--	--

N° Siret :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ou Numagrit :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

À propos du registre d'élevage

Ce registre d'élevage est obligatoire pour tous les apiculteurs qui commercialisent les produits de la ruche, quelle que soit la quantité de produit mise en vente.

Si la production est réservée à l'autoconsommation, le registre d'élevage n'est pas obligatoire.



Référence : Journal Officiel No 146 du 25 juin 2000, page 9613

Arrêté du 5 juin 2000 (extrait) Art. 12

Pour les abeilles, la tenue du registre d'élevage prévu par l'article 253-II du Code Rural est réputée effectuée par :

Le classement des déclarations relatives aux ruchers, faite conformément aux dispositions de l'article 12 de l'arrêté du 11 août 1980 susvisés et des certificats sanitaires et de provenance délivrés, le cas échéant, au détenteur conformément à l'article 15 du même arrêté.

L'enregistrement des traitements effectués sur les ruchers avec l'indication :

- de la nature des médicaments (nom commercial ou à défaut substances actives) ;
- des ruchers concernés par le traitement et de la quantité administrée par ruche, ces mentions pouvant être remplacées par une référence à l'ordonnance relative au traitement administré si l'ordonnance comporte ces indications;
- de la date de début ou de la période de traitement.

Le classement des résultats d'analyse obtenus en vue d'établir un diagnostic ou d'apprécier la situation sanitaire des abeilles, des comptes rendus de visite ou bilans sanitaires établis par tout intervenant visé à l'article 9 des ordonnances ainsi que des prescriptions des agents spécialisés en pathologie apicole.

① VARROASE

Test de printemps

Date: _____ produit utilisé: _____ sur _____ ruches

Résultats: _____

Traitement de printemps

Date: _____ produit utilisé: _____ sur _____ ruches

Traitement en fin de saison

Date: _____ produit utilisé: _____ sur _____ ruches

Test d'efficacité

Date: _____ produit utilisé: _____ sur _____ ruches

Résultats: _____

Traitement complémentaire

Date: _____ produit utilisé: _____ sur _____ ruche

② LOQUE AMÉRICAINE

Nombre de ruches atteintes: _____

Date de la suspicion de la maladie: _____

Symptômes constatés: larve filante; couvain en mosaïque; opercules affaissés, percés

Maladie diagnostiquée par: _____

(préciser la fonction: vétérinaire, sp. apicole) _____

Date du transvasement

Date de destruction:

Autres traitements :

③ AUTRE MALADIE

Nombre de ruches atteintes: _____

Suspicion de maladie: _____ Date de la visite: _____

Symptômes constatés: _____

Maladie diagnostiquée: _____

Diagnostic effectué par: _____

(préciser la fonction: vétérinaire, sp. apicole) _____

Observations: _____

**Agrafer sur cette page la Déclaration annuelle de ruchers
ainsi que les ordonnances concernant ce rucher.**

① VARROASE

Test de printemps

Date: _____ produit utilisé: _____ sur _____ ruches

Résultats: _____

Traitement de printemps

Date: _____ produit utilisé: _____ sur _____ ruches

Traitement en fin de saison

Date: _____ produit utilisé: _____ sur _____ ruches

Test d'efficacité

Date: _____ produit utilisé: _____ sur _____ ruches

Résultats: _____

Traitement complémentaire

Date: _____ produit utilisé: _____ sur _____ ruche

② LOQUE AMÉRICAINNE

Nombre de ruches atteintes: _____

Date de la suspicion de la maladie: _____

Symptômes constatés: larve filante; couvain en mosaïque; opercules affaissés, percés

Maladie diagnostiquée par: _____

(préciser la fonction: vétérinaire, sp. apicole) _____

Date du transvasement

Date de destruction:

Autres traitements :

③ AUTRE MALADIE

Nombre de ruches atteintes: _____

Suspicion de maladie: _____ Date de la visite: _____

Symptômes constatés: _____

Maladie diagnostiquée: _____

Diagnostic effectué par: _____

(préciser la fonction: vétérinaire, sp. apicole) _____

Observations: _____

**Agrafer sur cette page la Déclaration annuelle de ruchers
ainsi que les ordonnances concernant ce rucher.**

Année :

Rucher :

Nombre de colonies,

en début de saison: _____

en fin de saison: _____

**Indiquer ci-dessous les modifications intervenues
durant la saison ainsi que les dates :**

(déplacement de ruches, mortalités, essaims récoltés ou installés dans le rucher.)

① VARROASE

Test de printemps

Date: _____ produit utilisé: _____ sur _____ ruches

Résultats: _____

Traitement de printemps

Date: _____ produit utilisé: _____ sur _____ ruches

Traitement en fin de saison

Date: _____ produit utilisé: _____ sur _____ ruches

Test d'efficacité

Date: _____ produit utilisé: _____ sur _____ ruches

Résultats: _____

Traitement complémentaire

Date: _____ produit utilisé: _____ sur _____ ruche

② LOQUE AMÉRICAINE

Nombre de ruches atteintes: _____

Date de la suspicion de la maladie: _____

Symptômes constatés: larve filante; couvain en mosaïque; opercules affaissés, percés

Maladie diagnostiquée par: _____

(préciser la fonction: vétérinaire, sp. apicole) _____

Date du transvasement

Date de destruction:

Autres traitements :

③ AUTRE MALADIE

Nombre de ruches atteintes: _____

Suspicion de maladie: _____ Date de la visite: _____

Symptômes constatés: _____

Maladie diagnostiquée: _____

Diagnostic effectué par: _____

(préciser la fonction: vétérinaire, sp. apicole) _____

Observations: _____

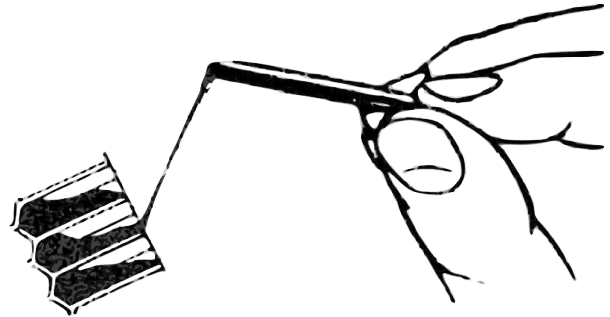
**Agrafer sur cette page la Déclaration annuelle de ruchers
ainsi que les ordonnances concernant ce rucher.**

La Loque américaine

Au début, on ne voit pas de variation de l'activité de la colonie. On trouve cependant du couvain operculé mort, la teinte des opercules légèrement plus foncée. Le test de l'allumette met en évidence la présence de larves filantes

Ensuite on observe une baisse de l'activité de la ruche, du couvain en mosaïque, disséminé, des opercules plus foncés, déprimés et parfois percés. Selon l'atteinte, il sera peut-être possible de sauver la colonie.

Si la ruche est faible il faut étouffer la population restante puis brûler les cadres et passer la ruche au chalumeau afin d'éliminer les spores de loque.



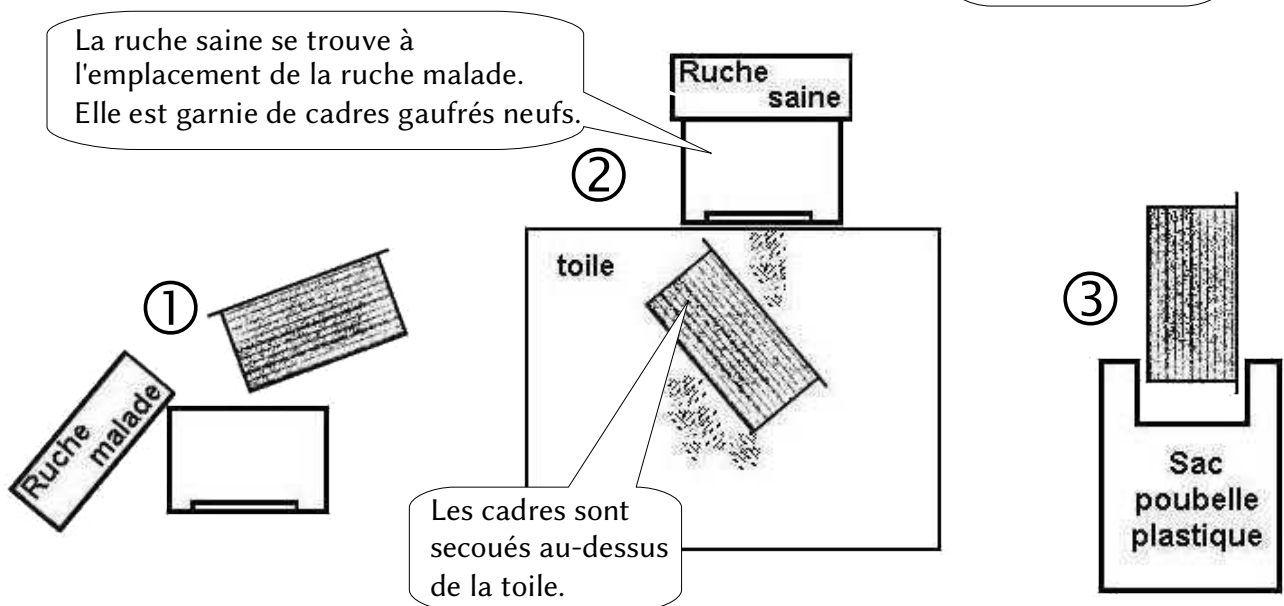
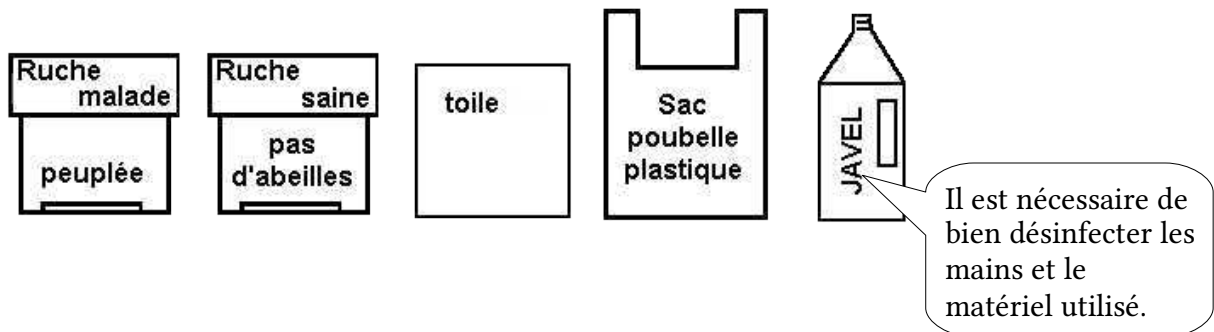
Une ruche loqueuse est un foyer d'infection pour tout le voisinage.

Une ruche faible sera pillée à coup sûr. Si la ruche n'est pas nettoyée, désinfectée, l'essaim qui s'y logera sera à nouveau victime de la loque.

Il est important de savoir que le bacille responsable de la loque américaine (*pæribacillus larvæ*), se transforme en spore. Les spores sont la forme d'attente pour les bacilles, c'est un état qui peut se prolonger plusieurs dizaines d'années (plus de 30 ans) et redevenir actif quand le milieu est favorable.

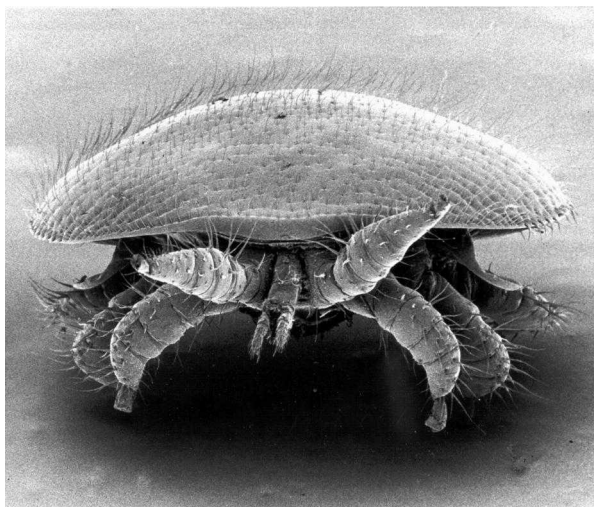
Si la colonie est forte et populeuse, un transvasement est possible.

Pour faire un transvasement...



Le varroa

Voici très grossi, ce à quoi ressemble *Varroa destructor*. Ce parasite peut décimer une population d'abeilles en deux ou trois ans.



Des abeilles aux ailes atrophiées se traînant sur les cadres ou à l'entrée de la ruche sont un signe d'infestation importante de Varroa.

En fonction des tests réalisés dans le département, le GDSA donne chaque année, des conseils à propos des médicaments à utiliser pour lutter contre ce fléau.

Malheureusement, l'efficacité d'un médicament diminue d'année en année, ceci est dû au phénomène de résistance.

Aussi faut-il utiliser en complément d'autres moyens pour diminuer la «pression» du Varroa. Par exemple, éliminer le couvain de mâles où le Varroa s'installe préférentiellement.



À la fin de la saison apicole, après la récolte de fin d'été, la reine ralentit sa ponte et la population d'abeilles diminue. Le varroa, lui, continue à se multiplier. C'est pourquoi le traitement après la récolte est recommandé.

C'est dans les alvéoles, au dépend de la nymphe, qu'il se nourrit, se développe et se multiplie. Il est très attiré par le couvain de mâles. Il est d'ailleurs facile de vérifier sa présence en «décortiquant» les alvéoles de mâles.



GDSA-29 :

Web <http://gdsa29.apibreizh.fr>

Courriel gdsa29@apibreizh.fr